

Chill au Vertaco'



AUTRANS
Massif du Vercors (38)

LES INDISPENSABLES

Fiche sanitaire
Baskets
Maillot de bain



14-17 ans

Réf : 038 003 001

Chill au Vertaco'

Un séjour posé !

La terrasse du Vertaco' ? Le plus beau rooftop des environs.

Le but de ce séjour est de construire le programme au jour le jour. Nous avons plein de propositions à faire :

Fabrication de canapé en palettes, décoration ambiance land art, de quoi agrémenter "La terrasse".

Randonnée puis retour au coin du feu, pourquoi pas en musique (karaoké ou bien avec ton instrument que tu pourras amener). Envie de bouger : organise une olympiade dans le parc ou un tour au village ; tu préfères "chiller" ? Retour sur la terrasse avec jeux de société ou bien lecture.. Organises les veillées pour ta colo et pourquoi pas celles des autres.

Cette colo s'organise en fonction des envies et des idées du groupe qui propose, discute et choisi le programme du jour avec l'équipe d'animation qui sera également force de proposition.

Dans ce centre dédié aux vacances, tu pourras profiter de la piscine chauffée, idéal pour se rafraîchir, rigoler et faire des jeux aquatiques.

Bien sûr, il y aura aussi les traditionnelles veillées de colos et la fameuse boum de fin de séjour !

Le centre d'accueil le Vertaco'



Le centre de jeunesse le Vertaco' est situé dans le village d'Autrans à 1 000 m d'altitude et dans un environnement naturel d'exception. L'hébergement se fait dans 5 pavillons indépendants, en chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. Le centre, complètement rénové en 2019, est également doté de 2 grandes salles de restauration et de nombreuses salles d'activités. Il bénéficie d'un parc clos et arboré de 7 hectares se prêtant idéalement à la pratique de multiples activités nature et montagne pour des séjours inoubliables.

Vacances Pour Tous

21 rue Saint Fargeau - CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379

Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930



Rythme de la Journée

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le temps des activités
- Déjeuner
- Temps calme adapté à l'âge des enfants
- Le temps des activités
- Goûter
- Le temps des douches
- Le temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants

Vie quotidienne

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies et séjours scolaires). L'encadrement est constitué d'animateur.ices formé.es ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent et 1 directeur pédagogique. Ils sont épaulés par des adjoint.es pédagogiques et 1 assistant.e sanitaire, un AMM et un chef cuisinier permanents. Un.e animateur.trice de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour.

Il ou elle est toujours présent.e, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées et adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Les animateur.ices sont présent.es à chaque table veillent à ce que les enfants mangent de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

Linge : il est lavé une fois par semaine (uniquement pour les séjours de 15 jours). Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant soit par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) soit un stylo textile.

Santé

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de nous fournir une ordonnance du médecin. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avisés. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

Relation parents / enfant

Courrier : nous proposons aux enfants de vous envoyer une lettre après leur arrivée. Vous pouvez donc mettre une enveloppe timbrée dans la valise.

Téléphone : Les téléphones portables sont tolérés. Néanmoins les enfants n'en ayant pas l'utilité pendant les activités ou les repas, ils pourront s'en servir chaque jours entre 18h et 19h. Le numéro du centre ne doit être utilisé que pour joindre les enfants qu'en cas d'urgence. Les enfants sans téléphone portable pourront faire la demande à l'équipe d'animation pour joindre leurs parents.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.blogs.laligue38.org et de saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ. Sélectionnez Autrans puis la thématique sur laquelle votre enfant est inscrit.

Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche, **glissé dans une enveloppe au nom du participant** à l'animateur.ice au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, Vacances Pour Tous ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

Pratiques addictives : tabac, alcool, drogues

La loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons l'obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.



Coordonnées du centre :

**CENTRE LE VERTACO'
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISERE**

725 Route de la Sure BP7 - 38880 AUTRANS

Tél. 04.76.95.32.14 / centrevertaco@laligue38.org

Trousseau type 1 semaine



Nom de l'enfant :

Animateur(trice) :

Nombre	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
7	Tee-shirts ou polos			
7	Slips			
7	Paires de chaussettes			
2+1	Pantalons + survêtement			
2	Pull-over ou sweat-shirts			
2	Short			
1	Jupe ou robe			
1	K-way et vêtement chaud			
1	Pyjamas			
	CHAUSSURES			
1	Paire de baskets			
1	Paire de chaussures de marche			
1	Paire de nus pieds/sandaes			
1	Paire de chaussons			
	BAIGNADE			
1	Maillot de bain			
1	Drap de bain			
1	Crème solaire			
	POUR LA TOILETTE			
2	Serviettes et gants de toilette			
1	Trousse de toilette complète			
1	Bonnet de douche (cheveux longs)			
	DIVERS			
1	Chapeau ou casquette			
1	Des mouchoirs en papier			
1	Petit sac à dos + gourde			
1	Paire de lunettes de soleil			
1	Sac de linge sale			
1	Nécessaire courrier			

Liste donnée à titre indicatif

Elle est à adapter à la durée du séjour de votre enfant.

Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.

Évitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.